



Ambassade de la République du Congo auprès
de la Confédération Suisse

Mission Permanente de la République du Congo
auprès de l'Office des Nations Unies à Genève,
de l'Organisation Mondiale du Commerce et des
autres Organisations Internationales en Suisse

Déclaration de la République du CONGO à l'EPU de SIERRA LEONE

Monsieur le Président,

La République du Congo souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de la Sierra Leone et la remercie pour la présentation de son rapport national au second cycle de l'EPU.

Le Congo note avec satisfaction la mise en oeuvre des recommandations acceptées lors de son premier EPU, en dépit des moments difficiles que la Sierra Leone a connue notamment lors de la crise sanitaire due à l'épidémie mortelle d'ébola.

Ma délégation se félicite des efforts déployés par le Gouvernement ^{de Sierra Leone,} dans le cadre du respect des obligations découlant des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et encourage ~~la Sierra Leone~~ pour les progrès accomplis en matière de réforme législative en vue de la protection :

- des personnes handicapées;
- de l'enfant;
- de l'âge du mariage et du principe de consentement.

Le Congo qui espère une meilleure prise en compte de la situation des droits de l'homme dans le processus révisionnel de la constitution de ce pays, voudrait formuler quelques recommandations suivantes:

- 1- Accélérer la procédure de ratification de tous les instruments internationaux soumis au Parlement;
- 2- Adopter la loi sur l'interdiction de la participation de filles mineures aux rites de passages initiatiques;
- 3- Appliquer un système de gouvernance plus inclusif favorisant une plus grande représentativité des femmes dans les institutions nationales.

Nous souhaitons plein succès à la Sierra Leone pour cet EPU.

Je vous remercie.